

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 21 (1883)
Heft: 33

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-187796>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sable, ce n'est pas à M. Victor Hugo, mais à votre administration que je demanderai compte de cette erreur.

J'ai l'honneur de vous saluer. Cette affaire ne me regarde plus désormais, elle regarde mon avoué.

M. Vincent Hugo s'était éloigné, laissant le chef de bureau plongé dans la stupeur et la désolation. Et ce qu'il y a de plus joli, c'est que, passant subitement de l'adoration au mépris, le plumitif accusait maintenant à grands cris le poète d'être le seul auteur du mal.

— Comprend-on ? hurlait-il, comprend-on ce Victor Hugo ?... Ces tafias ne sont pas à lui, et il les prend !...

— Il les prend, parce que vous lui écrivez qu'il ait à les prendre ! fit mon fils.

— Je lui écris ! je lui écris !... Il devait bien savoir qu'il n'attendait pas quatre mille cinq cents litres de rhum de la Martinique !... Par conséquent, il ne devait pas les recevoir !

— Pourquoi donc ? On reçoit souvent des choses qu'on n'attend pas. Evidemment, Victor Hugo a cru à un cadeau !

— Un cadeau de douze barriques ! Comme c'est vraisemblable !

— En tout cas, ce cadeau avait ses charges, Victor Hugo a payé les droits de trois fûts qu'il a retirés.

— Les droits ! une centaine de francs par barrique ! La belle fichaise !... Et je vous demande un peu ce qu'il a pu faire d'un milier de litres de rhum en six mois, que diable !...

— Quant à cela, je ne vous le dirai pas.

— Mais il le dira, lui ! Il faudra bien qu'il le dise ! Et vous verrez qu'il sera condamné par les tribunaux à restituer ou à payer la marchandise qu'il a indûment acceptée !

— Quant à cela, je crois que vous vous abusez.

Le chef de bureau s'abusait en effet. Le procès dont M. Vincent Hugo avait menacé l'administration eut lieu, et, devant le tribunal de commerce, Victor Hugo ayant démontré sa parfaite bonne foi, c'est-à-dire qu'il avait vu, dans cette formidable expédition de rhum, un de ces présents plus ou moins magnifiques, plus ou moins extraordinaires que lui valait chaque jour l'admiration du monde entier pour son génie. Victor Hugo fut mis hors de cause, et la Compagnie de l'entrepôt des Marais condamnée seule à payer à M. Vincent Hugo les trois barriques détournées de leur destination.

— Mais enfin, répétait, à la suite de ce jugement, le malheureux chef de bureau, à qui la Compagnie avait sévèrement tapé sur les ongles, qu'est-ce qu'il a fait de mille à onze cents litres de tafia en six mois, ce Victor Hugo ?...

— Il l'a expliqué au tribunal : il les a échangés avec son marchand de vins contre du bordeaux et du bourgogne.

— Il les a échangés !... Alors ce n'est plus un poète que ce poète !... c'est un marchand !... un épicer !... On lui envoie un cadeau... il le présume, du moins... et il l'échange !...

Et se secouant avec dépit, comme un renard qui a laissé sa queue au piège, le plumitif terminait :

— C'est égal, on ne m'y reprendra plus à m'en-

gouer des grands hommes ! à les voir dans tout et partout :... Ça coûte trop cher !... »

Les *mèges* continuent à exploiter la bêtise humaine. Un campagnard s'est présenté l'autre jour chez l'un d'eux pour le consulter au sujet d'une maladie dont il souffre depuis longtemps. Le remède indiqué a eu un effet tel, qu'après deux jours d'application, le pauvre malade se trouvant dans un état pitoyable, a dû recourir aux soins d'un médecin, et que, de son côté, le charlatan sera sans doute appelé à rendre compte, devant qui de droit, d'un pareil mode de traitement.

C'est ainsi que, grâce à leur naïveté, tant de gens se laissent prendre par ces exploiteurs qui s'attribuent certains *dons* à l'aide desquels ils prétendent guérir tous les maux. Le mystère dont s'entourent ordinairement les *mèges*, est pour eux un puissant moyen de réussite, témoin cette aventure qui vient de se passer tout récemment à Paris et qui est des plus vraies.

Un mystérieux personnage s'était installé en plein faubourg Montmartre. On ne pénétrait chez lui qu'après des pourparlers infinis. Le nom qu'il portait était étrange, comme lui. A tous ses visiteurs, il recommandait le secret ; aussi son cabinet était-il assiégié du matin au soir.

Ses allures singulières finirent par attirer l'attention de la police. Un commissaire se présente chez lui et à la curiosité de lui demander ses diplômes. Il s'attendait à le voir pâlir et trembler.

Le praticien suspect sourit, ouvre un tiroir de son bureau et montre des titres parfaitement authentiques.

— Maintenant que vous voici rassuré sur mon compte, monsieur le commissaire, dit-il, eh bien ! « ne me perdez pas ! » Si mes malades savaient que je suis un médecin pour de vrai, un simple docteur de la Faculté de Paris, je n'aurais plus personne !

La pituite.

Tout le monde sait que l'on vend actuellement de la poudre pour guérir la pituite, symptôme caractéristique de la gastrite chronique des buveurs, et dont ceux-ci souffrent surtout à jeun, à l'heure du réveil.

L'annonce de ce remède, dans un de nos journaux, nous a remis en mémoire ce petit incident dont nous avons été témoin, il y a quelques années, sur le bateau à vapeur : C'était le matin. Un des hommes de l'équipage, affligé de la maladie dont nous parlons, se promenait sur le pont lorsqu'il reconnut, parmi les passagers, un médecin de Genève. Désirant éviter une consultation, notre homme cherchait à lier conversation avec ce dernier, qui lui paraissait cependant d'un caractère assez froid. Il se promenait de long en large, toussant, crachant comme un malheureux. Arrivé en face du médecin, il s'écrie d'un air désespéré : « Et dire que jusqu'ici, personne n'a pu me guérir de cette maladie !... »

Le médecin réfléchit un instant et lui dit d'un ton brusque :